



Grand-Duché de Luxembourg

Commune de  
**FISCHBACH**



# L'ÉDUCATION PRÉCOCE

## Objectifs généraux

L'éducation précoce, qui n'est pas obligatoire, vise le développement global de l'enfant et plus particulièrement son développement langagier. La familiarisation avec la langue et la culture luxembourgeoise est une priorité, compte tenu de la nécessité d'une bonne intégration dans l'école d'abord, dans la société ensuite. La langue luxembourgeoise ne doit pas devenir un facteur d'exclusion voire de discrimination, mais jouer un rôle unificateur.

En regroupant enfants luxembourgeois et enfants étrangers, filles et garçons, enfants avec ou sans besoins éducatifs spécifiques, l'éducation précoce sera le lieu de rencontre où tous les enfants apprennent à vivre ensemble et à se respecter tout en acceptant les diversités qui les caractérisent.

Dans ce sens l'éducation précoce constitue un élément d'un système social qui veut garantir à ses membres les meilleures chances de développement personnel et collectif.

Les enfants sont admis à l'éducation précoce à la rentrée scolaire 2022/2023, s'ils ont atteint ***l'âge de trois ans accomplis au 1er septembre de l'année en cours*** (une dérogation à la condition d'âge n'est pas possible).

## Horaire:

Dans la commune de Fischbach, l'éducation précoce fonctionne pendant 5 matinées ainsi que pendant 3 après-midis, donc au total 8 plages, aux horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07:50 à 11:55 <b>Plage 1</b>	07:50 à 11:55 <b>Plage 3</b>	07:50 à 11:55 <b>Plage 4</b>	07:50 à 11:55 <b>Plage 6</b>	07:50 à 11:55 <b>Plage 7</b>
14:00 à 16:00 <b>Plage 2</b>		14:00 à 16:00 <b>Plage 5</b>		14:00 à 16:00 <b>Plage 8</b>

Les enfants de l'éducation précoce pourront profiter du service gratuit du bus scolaire si l'accompagnement régulier par une personne adulte pourra être assuré.

Adresse :  
1, rue de l'Eglise  
L-7430 FISCHBACH

Tél. 327084-1

E-mail :  
population@acfischbach.lu  
www.acfischbach.lu

## Inscription

Pour inscrire votre enfant à l'éducation Précoce vous devrez choisir un **minimum de 5 plages** et vous pouvez choisir un maximum de 8 plages, sachant que **les plages 1, 3, 4, 6, 7 (tous les matins) sont fixes** et doivent être occupées obligatoirement par chaque enfant. Ainsi nous pouvons garantir que le groupe classe avec tous les enfants sera présent régulièrement.

Les plages 2, 5 et 8 (lundi après-midi, mercredi après-midi, vendredi après-midi) peuvent être choisies selon votre choix.

- Il faut faire attention **que les plages réservées doivent obligatoirement être prises par les enfants et que des changements au cours de l'année ne seront pas possibles.**
- **L'inscription pour l'année scolaire 2022/2023 doit se faire moyennant la fiche d'inscription ci-jointe (ou à demander à la commune ou à télécharger).**
- La fiche d'inscription doit être retournée à la commune de Fischbach (1, rue de l'Eglise L-7430 Fischbach ou [population@acfischbach.lu](mailto:population@acfischbach.lu)) au plus tard jusqu'au 01 avril 2022.

## Personnel

L'équipe pédagogique et éducative fonctionne sous la responsabilité d'une institutrice et d'une éducatrice diplômée.

Institutrices mi-temps : Catalina BADEN & Sarah LANNERS

Educatrices diplômées mi-temps : DELHALT Carmen & VREHEN Michelle

## Matériel à amener:

- Un sac à dos
- Des vêtements de rechange (pantalons, chaussettes, sous-vêtements, t-shirt, pull-over)
- Gants, bonnet, veste imperméable et bottes
- Un pantalon imperméable (Bëschbox)

La rentrée aura lieu, le jeudi **15 septembre 2022**, comme pour tous les élèves de l'Angsber Schoul. Les enfants peuvent venir le matin entre 07h50 et 08h50 et resteront jusqu'à 11h55. Les parents pourront rester jusqu'à 08h50 avec leur enfant.

Pour d'autres renseignements, veuillez contacter le numéro de téléphone **32 57 65 32** (salle de classe du Précoce)

Avec nos meilleures salutations  
Le collège des bourgmestre et échevins & le personnel du précoce

# Fiche d'inscription pour la classe d'éducation précoce – année scolaire 2022-2023

(à rendre à l'Administration communale de Fischbach 1, rue de l'Eglise L-7430 Fischbach

Email [population@acfischbach.lu](mailto:population@acfischbach.lu))

POUR LE 01 AVRIL 2022

## DONNÉES DE L'ENFANT :

Nom(s) : \_\_\_\_\_

prénom(s) : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

date de naissance \_\_\_\_\_

allergies : \_\_\_\_\_

téléphone  
(parents) : \_\_\_\_\_

remarque : \_\_\_\_\_

## COCHEZ S.V.P. SELON VOTRE CHOIX :

- Les plages 1, 3, 4, 6 et 7 (tous les matins de 7h50-11h55) sont obligatoire et doivent être prises par chaque enfant (ces plages sont déjà cochées).
- Vous avez encore la possibilité à inscrire votre enfant le lundi, mercredi et vendredi après-midi (plage 2, 5, 8)
- Si vous désirez inscrire votre enfant plein-temps à l'éducation Précoce, veuillez cocher tous les 8 plages.

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Plage 1 - matin (7h50-11h55) <input checked="" type="checkbox"/>	Plage 3 - matin (7h50-11h55) <input checked="" type="checkbox"/>	Plage 4 - matin (7h50-11h55) <input checked="" type="checkbox"/>	Plage 6 - matin (7h50-11h55) <input checked="" type="checkbox"/>	Plage 7 - matin (7h50-11h55) <input checked="" type="checkbox"/>
Plage 2 - après-midi (14h00-16h00) <input type="checkbox"/>		Plage 5 - après-midi (14h00-16h00) <input type="checkbox"/>		Plage 8 - après-midi (14h00-16h00) <input type="checkbox"/>

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_